



Sous le haut patronage de M Gérard Larcher, président du Sénat
Rencontre nationale des communes nouvelles
« Communes nouvelles : pour un nouveau souffle »
Mercredi 28 septembre de 10h à 13h
Sénat – Salle Médicis

Les premières communes nouvelles ont été créées il y a 10 ans et la dynamique de ce mouvement a montré la force de cette organisation communale mais aussi sa singularité.

Si leurs caractéristiques sont très hétérogènes (dimension territoriale, nombre de communes regroupées, espaces ruraux et urbains, zones de montagne, etc.), force est de constater que la commune nouvelle oblige à repenser ce qui fait « comme une ». Cette Rencontre, co-organisée par la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et l'AMF, sera l'occasion de montrer le caractère atypique de la commune nouvelle : la place et le rôle singuliers du maire mais aussi celle des maires délégués, essentiels pour assurer le lien de proximité avec la population et les autres acteurs locaux. Elle mettra également en lumière la façon dont les élus du territoire associent la population dans leurs réflexions tant au démarrage du projet qu'à la mise en place de la commune nouvelle au quotidien.

Alors que leur nombre tend à se stabiliser depuis 2019 autour de 800 communes nouvelles regroupant près de 2 600 communes, quel élan donner à ce mouvement ? A l'aube d'une nouvelle législature, les débats porteront sur ce qu'attendent les élus porteurs d'un projet de commune nouvelle et le souffle nécessaire à lui donner dans un contexte de fortes contraintes sur les politiques publiques et financières. La question des relations avec l'intercommunalité, les autres niveaux de collectivités et l'Etat sera aussi posée.

L'AMF diffusera à cette occasion, en avant-première, le *tome 2 du Panorama des communes nouvelles (2020-2026)*. Cette étude, réalisée par Vincent AUBELLE, reviendra sur les principaux facteurs explicatifs de ce mouvement et mettra en évidence les propositions d'évolution possibles de la commune nouvelle.

Sous la co-présidence de Françoise GATEL, présidente de la délégation aux collectivités territoriales et sénatrice d'Ille-et-Vilaine (35) et **David LISNARD**, président de l'AMF.

Avec la participation de Joël BALANDRAUD, maire d'Evron et président de l'association des maires de Mayenne, **Christine BLANCHET**, maire de Loireauxence (44), **Agnès CANAYER**, sénatrice de la Seine-Maritime (76), **Paul CARRERE**, maire de Morcenx-la-Nouvelle (40), **Philippe CHALOPIN**, maire de Baugé-en-Anjou (49), **Jean-Jacques DUMAS**, maire de Saint-Ybard et président de l'association des maires de Corrèze, **Cédric**

HAXAIRE, maire de Thaon-les-Vosges (88), **Éric MOISAN**, maire de Jugon-les-Lacs Commune nouvelle (22), **Jacques PELISSARD**, président d'honneur de l'AMF, **Laurence PEREZ**, maire de Saint-Jean-de-Galaure (26), **Jean-Marc VASSE**, maire de Terres-de-Caux (76) et **Vincent AUBELLE**, professeur des universités associé.

Avec l'intervention attendue de **Gérard LARCHER**, président du Sénat

Inscription obligatoire avant le 15 septembre

Cet évènement se tiendra selon un format hybride (présentiel et visioconférence). Merci de nous indiquer si vous serez présent ou en visioconférence.

Pour l'AMF auprès de interco@amf.asso.fr et pour le Sénat auprès de delegation-collectivites-territoriales@senat.fr